

A la Une

Tensions foncières sur le territoire : comment arbitrer les choix d'occupation des sols ?



Mouthé ©PNRHJ/S.Godin

Une nouvelle loi a été promulguée cet été, visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols. La finalité lointaine du Zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050 est ainsi revenue à la une de l'actualité. Pourquoi et quels en sont les enjeux locaux ?

Une consommation foncière en hausse sur le territoire

Entre 2010 et 2020, 254 ha ont été artificialisés sur le territoire du Parc (plus de 2 terrains de foot par mois). Ces surfaces ont perdu leurs fonctions écologiques ou agronomiques, généralement au profit de nouvelles constructions (logements, bâtiments d'activités...). On consomme ainsi du foncier pour accompagner la croissance démographique. Mais il est aussi nécessaire (et de plus en plus), pour produire du fourrage, mobiliser des énergies renouvelables ou garantir le cycle de l'eau... Les tensions s'accroissent. L'objectif est donc de freiner conséquemment cette consommation foncière, et donc de densifier les villes et les villages.

L'approche du Parc : outiller et accompagner

Le Parc constate le renchérissement du foncier, pour tout type de projet. Alors, pour aider à leur concrétisation, le Parc agit globalement sur 2 volets :

- **Caractériser au plus juste les surfaces réelles dont on a besoin**, que ce soit pour du logement ou pour une installation en diversification agricole.
- **Croiser les informations, les bases de données existantes, pour identifier les implantations qui seront les plus appropriées, les moins impactantes** pour les autres activités ou les fonctions écologiques du territoire.

Les actions récentes du Parc sur cette thématique sont illustrées ci-dessous par quelques outils.



Exemple d'une cartographie du MOS
© PNRHJ

Observer les évolutions de l'occupation des sols

Qu'y avait-il sur ce secteur précis en 2010 et en 2020 ? Le Parc peut désormais vous répondre grâce à son **Modèle d'Occupation des Sols (MOS)**. Cette base de données répertorie jusqu'à 50 classes différentes d'occupation des sols (du bâti collectif aux bois scolytés par exemple). Cette cartographie numérique, disponible en ligne, permettra à tous d'analyser et d'échanger plus sereinement, sur des données fiables.

En savoir plus



Elevage caprin sur les Bouchoux
© PNRHJ/A la croisée des regards

Repérer du foncier pour la diversification agricole

Durant 6 mois, le Parc a accueilli Elsa Trottet, une élève ingénieure de l'Institut Agro de Montpellier. Celle-ci a conçu **une méthode pour identifier du foncier potentiellement mobilisable pour des projets agricoles en diversification**. Cette méthode cartographique a été testée sur le territoire de Haut-Jura Saint-Claude et croise plusieurs sources de données. Elle a vocation à être répliquable sur l'ensemble du territoire du Parc. Elle pourra ainsi aider à l'accueil de ces nouvelles activités économiques.



Saint-Claude sur les bords de Bienne
© PNRHJ/JB.Strobel

Revoir les enveloppes foncières dévolues à l'urbanisation

En juin dernier, le Parc a recruté un chargé de mission, Maxime Bachetti, et des bureaux d'études prestataires pour réviser le schéma de cohérence territorial (SCoT) de son Pays. Réglementaire et obligatoire, ce document d'urbanisme a vocation à revoir les enveloppes foncières attribuées à chacune de ses 4 Communautés de Communes pour son développement urbain.

En savoir plus

Le sol, ressource en débat

Les terres prennent de la valeur. Dans ce contexte, la relocalisation des productions alimentaires et énergétiques devient primordiale. Il s'agit donc de limiter nos dépendances extérieures, et les fragilités qu'elles génèrent dans un contexte d'autant plus instable que le bouleversement climatique s'accroît.

Est-ce une opportunité pour les espaces ruraux ? Peut-être, mais plusieurs conditions sont probablement à considérer : la multifonctionnalité remplie par les sols et leur probable rôle futur, ou encore la capacité à mobiliser des outils et porter une politique cohérente, à l'échelle de territoires ruraux élargis.

L'écriture de la future Charte du Parc nécessite de se projeter dans le futur, un exercice qui abordera sans aucun doute le sujet du foncier. Les membres du [Conseil scientifique et prospectif du Parc](#) ont en effet déjà alerté sur l'importance des évolutions d'usages des sols. Dès cette fin d'année, il s'agira ainsi de définir des orientations fédératrices, guidant l'action du Parc et de ses collectivités adhérentes pendant les 15 prochaines années.

Le Parc en actions

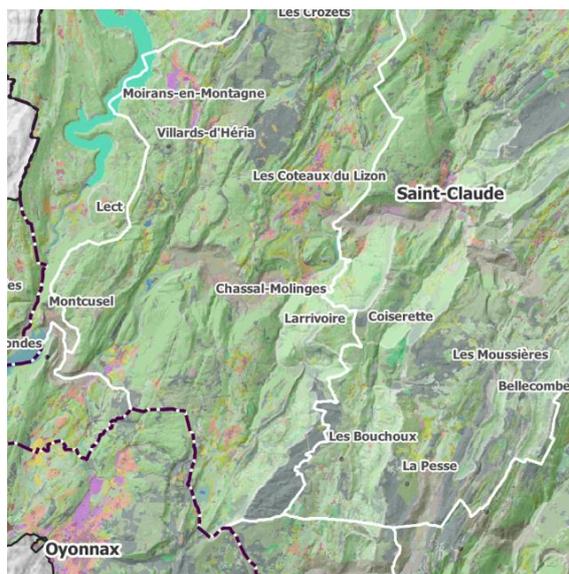


Palissade métalliques avant recouvrement et comblement du drain ©A.Robbe

Travaux du Contrat de rivière sauvage Valserine 2020/2024

Chantier de réhabilitation des tourbières du Niaizet

La zone humide du Niaizet à Lélex a fait l'objet de nombreuses opérations de drainage depuis le XIX^{ème} siècle et des plantations d'épicéa ont été réalisées dans les années 70. Ces interventions humaines ont détérioré le milieu et contribuent à son assèchement.



extrait de l'outil cartographique d'observatoire des paysages ©PNRHJ

Élaboration d'un outil d'analyse paysagère

Appuyer les diagnostics et orientations d'actions paysagères du Parc

Depuis mars, le Parc a initié l'élaboration d'un **outil d'analyse paysagère** basé principalement sur le [Modèle d'Occupation du Sol \(MOS\)](#). Cet outil a été développé sur SIG (Système

Face à ce constat, **les travaux de réhabilitation du fonctionnement hydrologique de la zone ont été inscrits aux actions du [Contrat de rivière sauvage Valserine 2020/2024](#)**. Animateur du Contrat et maître d'ouvrage, le Parc a lancé le chantier le 31 juillet. Les travaux se sont déroulés en 2 phases :

- **Abattage des 3 plantations d'épicéas** au sein de la zone humide pour retrouver une végétation typique des tourbières,
- **Oblitération des systèmes de drainage** du site et remise en état.

Réalisés dans des zones sensibles au tassement, les travaux ont été réalisés à l'aide de matériel spécialisé. Les engins fonctionnent à l'huile hydraulique biodégradable et évoluent sur des plaques de répartition ou à l'aide de chenilles dites « marais » dans les endroits les plus fragiles.

En savoir plus

d'Informations Géolocalisées) avec l'appui de Yaëlle Michard étudiante stagiaire à l'Université Lyon 3.

Réalisé à l'échelle du périmètre d'étude du Parc, il a pour objectifs :

- **d'identifier les paysages du Parc par ses motifs et unités paysagères,**
- **de caractériser les paysages du Parc : paysages remarquables, du quotidien, dégradés...** afin d'orienter les actions à mettre en œuvre pour préserver, qualifier, restaurer les paysages,
- **définir les secteurs de visibilité du territoire**, en éclairant les portions de paysages visibles depuis les axes, points de vue principaux. A partir de ces secteurs de visibilité, il s'agira de définir des zones sensibles, ou prioritaires vis-à-vis des actions à mettre en œuvre par le territoire.

Ces éléments vont permettre d'alimenter le diagnostic paysager du Parc, puis de se donner des objectifs de qualité paysagère thématiques et sectoriels. A terme, ces éléments nourriront l'écriture de la future Charte du Parc.



© PNRHJ/Aires publiques

La Révision de la Charte

Les phases de concertation continuent

Depuis 2022, le Parc travaille à la révision de sa **Charte, autrement dit sa feuille de route 2026-2041, son projet collectif pour le territoire**. Cet automne les phases de concertation se poursuivent avec la mise en ligne de [l'enquête habitant](#) "Et vous, quel Parc souhaitez-vous pour demain ?" (ouverte jusqu'au 10 décembre).

Le questionnaire est à destination des habitants du Parc ou des communes en réflexion d'adhésion. Il vise à recueillir leur perception du Parc et leur rapport au changement climatique, mais également à connaître leur vision sur l'avenir du territoire.

A retrouver également en ligne l'[enregistrement du Webinaire de synthèse des ateliers territoriaux estivaux](#). En parallèle les équipes avancent sur l'évaluation de la Charte actuelle, le diagnostic du territoire et la préparation de nouveaux ateliers territoriaux prévus début décembre.

Participer à l'enquête

L'agenda

Chantier participatif Georivière

[Georivière](#) version grand public est une application en cours de développement qui permettra à tout un chacun de faire remonter ses observations sur les cours d'eau du territoire. Ces informations serviront ensuite au service Grand Cycle de l'Eau du Parc, notamment à organiser des chantiers participatifs. Dans ce cadre, le Parc vous propose un premier chantier automnal.

**Chantier participatif sur la zone humide de la Fronde à Charix :
Le samedi 25 novembre à 9h30
Route de Charix à Charix (lieu exact communiqué lors de l'inscription)**

Lors de ce chantier participatif, un agent du Parc vous fera visiter la zone humide de la Fronde puis vous commentera les travaux de réhabilitation réalisés sur le cours d'eau et sa zone humide au printemps dernier.

Côté pratique ce chantier consiste en l'évacuation de déchets et la création d'un ensemble de petites mares. Au delà de leur intérêt pour la biodiversité, ces petites "gouilles" pourront aussi être valorisées de façon pédagogique.



La fronde à Charix©PNRHJ/Q.Ducreux

Infos pratiques :

Collation du midi offerte

Prévoir des bottes, pelles, pioches et gants

Sur inscriptions au 06.71.01.56.90 ou q.ducreux@parc-haut-jura.fr (dans la limite des 20 places disponibles)

Agenda du Parc

Les "Pourquoi"

#8 Pourquoi le Frelon asiatique est-il si dangereux pour les insectes ?



©Pixabay

Le Frelon asiatique est arrivé dans le sud-ouest de la France au début des années 2000. Il aurait profité malgré lui de l'importation de poteries chinoises. Aujourd'hui il est présent presque partout sur le territoire du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Mais pourquoi le Frelon asiatique est-il dangereux pour les insectes ?

Le Frelon asiatique a, c'est le moins qu'on puisse dire, un appétit pantagruélique ! Pour combler ces besoins protéiques, **un nid doit consommer entre 15 et 18kg d'insectes divers par an dont 40 à 60% d'abeilles domestiques. Le calcul s'avère terrifiant quand on sait que 10 abeilles pèsent environ 1g.**

En plus des protéines, le Frelon asiatique a besoin de sucre. **Il va donc butiner le nectar des fleurs qu'il rencontre, entrant directement en concurrence avec les pollinisateurs locaux.** C'est un affaiblissement supplémentaire pour eux. A noter qu'il peut aussi se jeter son dévolu sur des fruits, et causer des dégâts importants dans des vergers et des vignobles.

En grand dévoreur d'abeilles, le Frelon asiatique inquiète tout particulièrement les apiculteurs.

Jérôme Gagneur, apiculteur aux Bouchoux, témoigne que les frelons asiatiques sont présents dans l'ensemble de ses ruchers répartis sur plusieurs communes du Parc. Autrement dit, il n'y a probablement plus une seule commune indemne de la présence du frelon asiatique dans le Jura, l'Ain et le Doubs, en dessous de 1000 m d'altitude. Et selon les observations de Jérôme Gagneur, l'année 2022 a été particulièrement propice au développement du frelon.

[Découvrir la biologie de l'espèce et les moyens de lutte](#)

Retour en images

Les Rendez-vous en fête du Parc

Samedi 16 septembre, le Parc a organisé son traditionnel évènement festif qui se tient tous les 2 ans. Vous avez été nombreux à venir échanger avec nous, assister aux conférences, flâner dans le marché de producteurs et découvrir les ateliers. **Merci aux 500 personnes venus partager ce moment convivial. Merci à tous les exposants et intervenants d'avoir participé à la réussite de cette journée.**

[Visionner les photos](#)



© PNRHJ/B.Pasquier



Journée de rencontre et présentation du réseau Pâtur'Ajuste dans le Jura © PNRHJ/M.Lemoine

Première journée d'échange "Pâtur'Ajuste"

Le Parc a organisé, le 19 septembre dernier à Lajoux, une **journée d'échange**, sur le thème « **Construire sa ressource fourragère en contexte de changement climatique : quels leviers techniques sur prairies naturelles ?** », animée par Maxime BOILLOT de SCOPELA. L'occasion de réunir une dizaine d'éleveurs, qui ont fait part d'un besoin de travail en collectif sur les pratiques de pâturage, en se basant sur des cas concrets. D'autres journées d'échanges à venir dès 2024 !

Inauguration du Sentier de la Biodiversité de la Réserve naturelle du Lac de Remoray

Le vendredi 6 octobre s'est tenue l'inauguration du Sentier de la Biodiversité installé sur la base de loisirs de Labergement-Sainte-Marie (25), dans la Réserve Naturelle du Lac de Remoray.

Ce nouvel aménagement créé par les Amis de la Réserve en partenariat avec le Parc est **un nouvel outil de découverte du patrimoine lacustre et des milieux humides dans le site Ramsar « Tourbières et lacs de la Montagne jurassienne »**.



© PNRHJ



**Parc naturel régional
du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03.84.34.12.30

www.parc-haut-jura.fr